

Le 18 septembre 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 18 septembre 2011 à 12h30.

PRÉSENTS

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller
Madame Penny Boulianne, conseillère
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Marlène Lapointe, conseillère
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller
Madame Valerie Kirkman, conseillère

AUSSI PRÉSENTE

Madame Ginette Roy, directrice générale

Tous membres du conseil sont présents et ils renoncent à l'avis de convocation a été signifié.

2011-09-491 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil du 18 septembre 2011 à 12h30.

ADOPTÉE

2011-09-492 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire comportant les sujets suivants :

1. Formation d'un comité de sélection – Achat du camion autopompe et de ses équipements
2. Appropriation de l'excédent affecté à la sécurité publique au montant de 15 000 \$ pour le financement du camion autopompe et de ses équipements

ADOPTÉE

2011-09-493 1. FORMATION D'UN COMITE DE SELECTION – ACHAT DU CAMION AUTOPOMPE ET DE SES EQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour l'achat d'un camion autopompe et de ses équipements;

CONSIDÉRANT l'utilisation facultative d'un système de pondération et d'évaluation des offres et qu'il y a lieu de former un comité de sélection;

Le 18 septembre 2011

Il est **PROPOSÉ** par Monsieur Michel Bourdeau
et **RÉSOLU**

DE DÉSIGNER monsieur Stéphane Rozon, directeur ou monsieur Sylvain Lalonde, officier au service de sécurité incendie de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, madame Ginette Roy, directrice générale de Terrasse-Vaudreuil et monsieur Jean-Pierre Bergeron, consultant pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour siéger sur le comité de sélection qui évaluera individuellement les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion autopompe et de ses équipements.

ADOPTÉE

2011-09-494 2 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE 15 000 \$ RÉSERVÉ AUX FINS DE LA SECURITE PUBLIQUE POUR LE FINANCEMENT DU CAMION AUTOPOMPE ET DE SES EQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT l'excédent réservé à la sécurité publique au montant de 15 572 \$ aux états financier au 31 décembre 2010 de la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 15 000 \$ sera affecté au règlement d'emprunt de 375 000 \$ à l'achat du camion autopompe et de ses équipements ;

CONSIDÉRANT que la municipalité dépose un règlement d'emprunt numéro 614 décrétant une dépense de 375 000 \$ et un emprunt de 360 000 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe et de ses équipements au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour approbation ;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et **RÉSOLU**

D'APPROUVER l'engagement de l'excédent de 15 000 \$ réservé aux fins de la sécurité publique pour l'acquisition d'un camion autopompe et de ses équipements selon le règlement d'emprunt numéro 614.

ADOPTÉE

2011-09-495 LEVÉE DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2011

Il est **PROPOSÉ** par madame Penny Boulianne
et **RÉSOLU**

DE LEVER la séance extraordinaire du conseil du 18 septembre 2011 à 12h40.

ADOPTÉE

(Signé) Manon Trudel
Manon Trudel, M.Sc.A
Mairesse

(Signé) Ginette Roy
Ginette Roy, urbaniste, mba
Directrice générale